

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 16 Décembre 2021

Délibération n°20211216\_18

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 40

Pouvoirs : 8

Suppléants : 4

= VOTANTS : 52

- dont « pour » : 52

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : AMENAGEMENT : Avis sur le projet d'échangeur Sud de la RN 10 à Mansle**

Le jeudi 16 décembre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 10/12/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AUNAC-SUR-CHARENTE.

Présents : COMBAUD Renaud – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAUULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – GAGNAIRE Marie-Claire DUGOIS Dominique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - CHABAUTY James - ROULAUD Jean-Jacques BEAU Jean-Yves - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise - BORDES Jean-Jacques VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse – PINTUREAU Romain – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU Damien - suppléant  
GUYON Jean-Guy représenté par BELLAUD Maryline - suppléante  
DURAND Jean-Louis représenté par BOULNOIS Patrick - suppléant  
PINEAU Francine représentée par RAMEZI Christelle - suppléante

FOURÉ Brigitte pouvoir à COMBAUD Alain  
LAMAZIERE Véronique pouvoir à DUGOIS Dominique  
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian  
LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CHAMPALOUX Didier  
CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella pouvoir à COMBAUD Renaud  
CHARRIAUD Sébastien pouvoir à CRINE Jean-Jacques  
DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse  
CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

-----  
Absents excusés : PERRON Michelle - JEUNE Karine - TEILLET Anne – GOYAUD Philippe - SEVRIT Raymond.

Départ de BONNET Franck – départ de CRINE Jean-Jacques

Absents non excusés : BORNE Bernard – FLAUD Yves - KAUD Pascal – CECCHIN Catherine– TEXIER Didier  
CHAUSSEPIED Pierre – HENTRY Jimmy – MUGNIER Pierre-Hermann - LASBUGUES Elisabeth - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : AMENAGEMENT : Avis sur le projet d'échangeur Sud de la RN 10 à Mansle**

*Vu le courrier de la Préfecture de la Charente reçu le 29/11/2021, demandant l'avis de la CDC sur le projet d'aménagement de la partie ouest de l'échangeur sud de Mansle,*

*Vu le dossier soumis à enquête publique,*

Monsieur le Vice-Président en charge de l'urbanisme, de l'environnement et des finances informe les conseillers communautaires que la Préfecture a sollicité l'avis de la CDC sur le projet d'aménagement de la partie ouest de l'échangeur sud de Mansle.

Ce projet prévoit les aménagements suivants :

- ✓ la création du giratoire du demi-échangeur et de ses raccordements aux voies existantes,
- ✓ la création d'une bretelle de sortie depuis la RN10 au nord,
- ✓ la suppression de la bretelle d'insertion existante, celle-ci étant reconfigurée plus au nord qu'actuellement et raccordée au giratoire,
- ✓ la création d'un barreau RD40E1 permettant de relier les 2 demi-échangeurs.

Au niveau de l'aire de repos de Maine-de-Boixe Nord, le carrefour actuel entre la RN10 et la VC109, non sécuritaire, sera supprimé.

Enfin, la section de la RN10 comprise entre le secteur d'implantation du nouvel échangeur au nord et la suppression du carrefour VC109-RN10 fera l'objet d'une modification de la signalisation et des équipements.

Ces aménagements assurent le rétablissement de toutes les communications.

Les objectifs de l'opération sont :

- ✓ Améliorer la desserte du sud de l'agglomération de Mansle afin de réduire le nombre de poids lourds qui la traversent,
- ✓ Améliorer le cadre de vie des habitants de l'agglomération de Mansle confrontés à cet important trafic poids lourds dans le centre-ville,
- ✓ Améliorer les conditions de transit des poids lourds,
- ✓ Procéder à la mise aux normes de la bretelle d'insertion existante sur la RN10 en direction d'Angoulême,
- ✓ Procéder à la mise aux normes de la RN10 via la suppression du carrefour plan VC109,
- ✓ Sécuriser la section située à l'Ouest de l'actuel demi échangeur,
- ✓ Obtenir un échangeur complet, regroupé et conforme dans le secteur sud de l'agglomération de Mansle.

Les travaux débuteront courant 2022, pour une mise en service en 2023.

Il est précisé que ces aménagements sont compatibles avec le PLU de Mansle (pas de document d'urbanisme sur Maine-de-Boixe), et avec le projet de PLUi en cours d'élaboration.

**Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité décide :**

- **D'EMETTRE un avis favorable sur le projet d'aménagement de la partie ouest de l'échangeur sud de Mansle ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont Signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

**Le Président,  
Christian CROIZARD**

